

Monsieur Dominique GUFFROY

12, Lotissement Les Magnolias

04700 ORAISON

Paris, le 5 octobre 2021

Lettre recommandée AR N°1A15827713361

**Réf.:** EK-L.39/2021

Cher collègue,

Conformément à la décision du Conseil fédéral du 25 mai un courrier recommandé du 26 mai 2021 vous a été envoyé pour vous indiquer la fin de votre affiliation en tant qu'Union adhérente à la Fédération.

Cette décision a été prise à l'unanimité du Conseil fédéral et stipule :

*« Les Alpes de Haute- Provence et la Corse du Sud n'ont versé aucune cotisation au titre de leur Union. Après les multiples relances de 2020, un courrier recommandé leur a été adressé pour leur indiquer la fin de leur affiliation à la Fédération. Des membres peuvent continuer de cotiser à titre individuel.*

*Corse du Sud : constatons que cette Union qui reçoit les informations fédérales, n'a, à notre connaissance pas d'activité, ni ne s'abonne au Délégué. Malgré des relances, il n'y a pas de communication de cette Union. Sauf 6 adhésions individuelles ont été adressées à la Fédération fin juin 2021 après notre courrier recommandé.*

*Décision : on accède aux demandes d'adhésion à titre individuel à compter de 2021 de 6 DDEN de Corse du Sud qui viennent de transmettre une cotisation fin juin 2021. Mais aucune cotisation n'a été perçue dans les délais habituels en 2020. De fait cette Union n'est plus affiliée à la Fédération comme celle des Alpes de Haute Provence qui n'a toujours pas répondu à notre lettre recommandée » Vote : unanimité*

Suite à votre courrier recommandé du 22 juillet 2021, le Conseil fédéral a réexaminé votre demande et a décidé de ne pas encaisser votre chèque de 120€ que nous vous retournons.

